



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la susdite municipalité, QUE :

En raison de l'annulation de l'assemblée publique de consultation du **8 octobre 2020**, en lien avec les projets de règlements sur les **résidences de tourisme**, le conseil municipal prolonge la période de consultation écrite **jusqu'au 30 octobre 2020**. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions concernant ces projets de règlements par écrit à urbanisme@chertsey.ca

Les projets de règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h et sur le site Internet de la Municipalité au www.chertsey.ca

Donné à Chertsey, ce 14^e jour du mois d'octobre 2020.

Monique Picard
Directrice générale adjointe par intérim
et Service du greffe